

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 25 janvier 2019

Bureau de vote du 10 février 2019

Les personnes suivantes sont convoquées au bureau de vote du dimanche 10 février 2019:

Mmes Selma Gindrat et Camille Pellet ainsi que MM. Philippe Boillat et Antoine Linder.

Délégations

Mme Mélanie Keller-Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale de la Fanfare de Villeret le 31 janvier 2019; M. Bruno Lemaitre participera à l'assemblée générale de la Fédération des pêcheurs du Jura Bernois qui aura lieu le 08 février à Villeret; M. Richard Habegger se rendra à l'inauguration du nouveau télésiège des Savagnières le 16 février, MM. Habegger, Lehmann et Vuitel se rendront au tournoi de hockey des équipes scolaires le 24 février prochain à la patinoire de Saint-Imier; M. Carlos Chatelain participera à la séance organisée par la Préfecture du Jura Bernois et la Direction de la santé publique concernant les bons de garde et projets législatifs actuels dans le domaine du social qui se déroulera le 26 février prochain au CIP; M. Dave von Kaenel se rendra à l'assemblée extraordinaire des délégués du syndicat des communes du Centre régional de compétences et de PC du Jura Bernois et de Tramelan, le 07 mars 2019 à Tramelan.

Recensement de la population

Au 31 décembre 2018, le nombre d'habitants à Villeret était de 931. 450 hommes (+1) et 481 femmes (+4), soit 5 habitants de plus qu'à fin décembre 2017. La population compte 782 Suisses et 149 étrangers. En 2018, 93 arrivées, 11 naissances, 83 départs et 16 décès ont été enregistrés. La commune compte 35 personnes du Portugal, 29 de France, 20 d'Italie, 16 d'Espagne, 7 de Belgique, 6 de Pologne, 4 du Brésil, 4 du Liban, 4 du Cameroun et 24 qui proviennent d'autres pays.

Rapport intermédiaire de révision des comptes

Le 14 décembre 2018, la commission de vérification des comptes a procédé à une révision intermédiaire, sans avis préalable. Les comptes ont été trouvés en ordre.

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 18 décembre 2018 à la rue du Brue 5, mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ : 12,2°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 1. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Administration communale
2613 Villeret

Villeret, le 22 janvier 2019